



Filière Apicole

Parcs Nationaux de la Pendjari & du W-Bénin

Un modèle d'économie verte intégrée au service de la conservation

14 M

FCFA investis

67 M

FCFA de revenu communautaire

×4,8

ROI cumulé sur 3 ans



Un positionnement unique sur le complexe WAP

Classés au patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du complexe transfrontalier WAP (W-Arly-Pendjari), les deux parcs couvrent ensemble plus de 16 000 km².

Sous gestion déléguée d'African Parks depuis 2017 (Pendjari) et 2020 (W-Bénin), ils incarnent une vision claire : la conservation durable est indissociable du bien-être des communautés riveraines.

Dans un contexte sécuritaire exigeant, les filières économiques vertes constituent le levier stratégique le plus efficace pour réduire la pression anthropique sur les écosystèmes et la réduction de l'insécurité.



TRIPLE ENJEU STRUCTUREL

Conservation : préservation de la flore mellifère des savanes du WAP

Développement : revenus formalisés pour 264 apiculteurs ruraux

Sécurité : bouclier contre la radicalisation dans les zones d'interface

LE COMPLEXE WAP

+ 30 000 km²

de savane transfrontalière

3 pays

Bénin · Burkina Faso · Niger

200+ villages riverains

des deux parcs du Bénin



2023 · 2024 · 2025 · Les deux parcs (W et Pendjari)



+14 M

FCFA

Investissement APN cumulé



+67 M

FCFA

CA communautaire cumulé



×4,8

ROI

sur 3 années, jamais sous ×4,0

Un retour sur investissement systématique sur 3 années y compris face aux chocs climatiques et sécuritaires de 2024.

Une filière, trois impacts convergents

Le miel PUR n'est pas un simple produit artisanal : c'est l'expression tangible d'une économie verte inclusive qui mobilise simultanément conservation, développement et stabilité.



CONSERVATION

Pilier environnemental

Les apiculteurs deviennent les gardiens naturels des zones boisées : leur revenu est directement aligné sur la préservation de la flore mellifère (karité, néré, baobab) et des écosystèmes.

Préservation de la flore mellifère des zones tampons du WAP



DÉVELOPPEMENT

Pilier économique

264 apiculteurs actifs mobilisés dans 7 coopératives par parc, avec des revenus formalisés s'ajoutant aux activités agricoles existantes un apport de 15 à 20 % du revenu annuel.

+50 % de CA en 2025 par rapport à 2024



SÉCURITÉ

Pilier stabilisation

Dans les zones périphériques du WAP Bénin, la filière agit comme un « inverseur de vulnérabilité » face à l'enrôlement : identité professionnelle, appartenance coopérative, horizon crédible.

Bouclier contre la radicalisation des jeunes ruraux

NaturAfrica 2 : les chaînes de valeur vertes



UN ALIGNEMENT NATUREL

La filière apicole s'inscrit directement dans les axes prioritaires de NaturAfrica 2, dont la restructuration en cours place les chaînes de valeur vertes au cœur du financement.

Quatre points d'ancrage structurels qui fondent la candidature de la filière à un rattachement formel au cadre de résultats.



BIODIVERSITÉ

Préservation de la flore mellifère des zones tampons du WAP Bénin



MOYENS DE SUBSISTANCE

+50 % de CA en 2025 vs 2024, 132 apiculteurs/parc



GOVERNANCE

Coopératives formalisées, AVIGREF renforcés, traçabilité



SÉCURITÉ

Réduction de la vulnérabilité à la radicalisation

Trois piliers pour une filière durable

Une architecture tripartite qui combine incitation économique, ancrage communautaire et expertise technique, un avantage différenciant pour la crédibilité et la pérennité de la filière.



COOPÉRATIVES APICOLES

Unité économique de base

Production, transformation et commercialisation. Gouvernance transparente : AG, comités élus, livres de comptes. Regroupement par zones, intégration des femmes et jeunes ruraux, formation et renforcement de capacité, vie associative.



AVIGREF

Gouvernance communautaire

Associations Villageoises de Gestion des Réserves de Faune. Reconnues par l'État béninois : mandat de surveillance participative et de légitimation de la présence des apiculteurs.



AFRICAN PARKS

Facilitateur

Appui technique, institutionnel et commercial. Garant de la qualité, interface avec les services étatiques (ABSSA, ANM, Ecocert). Accès à la marque PUR.

Appui technique (ruches KTB, extraction) · Appui institutionnel (formalisation, agréments) · Appui commercial (marque PUR, acheteurs à travers l'accès au marché)

De la ruche traditionnelle à la ruche PUR

Une transformation profonde du rapport des apiculteurs à leurs colonies, à leur territoire et à leur produit et non pas une simple question d'outillage.

AVANT — Pratiques traditionnelles

- ✘ Ruches en paille ou écorces d'arbres
- ✘ Récolte nocturne au feu : colonies détruites
- ✘ Destruction systématique du couvain
- ✘ Miel contaminé : cire, larves, cendres
- ✘ Aucun contrôle d'humidité : fermentation
- ✘ Commercialisation informelle, prix non maîtrisés

APRÈS — Pratiques modernes PUR

- ✔ Ruches kenyanes à barrettes (KTB), durables et productives
- ✔ Récolte diurne (voile, gants, enfumoir), colonies préservées
- ✔ Sélection des cadres, pérennité des colonies assurée
- ✔ Extraction à froid par presse ou centrifugeuse, miel pur
- ✔ Humidité ≤ 20 %, stockage hermétique en inox
- ✔ Accès à la marque PUR, marchés formalisés, prix premium

PUR : la clé de voûte de la valorisation



Traçabilité ruche-à-pot

Chaque lot porte un identifiant permettant de remonter au producteur et à la zone de récolte.



Analyses & conformité

Analyses physico-chimiques en laboratoire, alignement ABSSA et Codex Alimentarius avec l'ANM.



Certification bio Ecocert

Projetée pour les lots issus des zones strictement protégées, accès aux marchés biologiques.



LA MARQUE PUR

Un actif stratégique

Enregistrée à l'OAPI par African Parks Network, la marque couvre un portefeuille de produits naturels : *miel, baobab, beurre de karité, alcool de karité et de baobab.*



Prix premium : +30 à 50 % vs marché informel

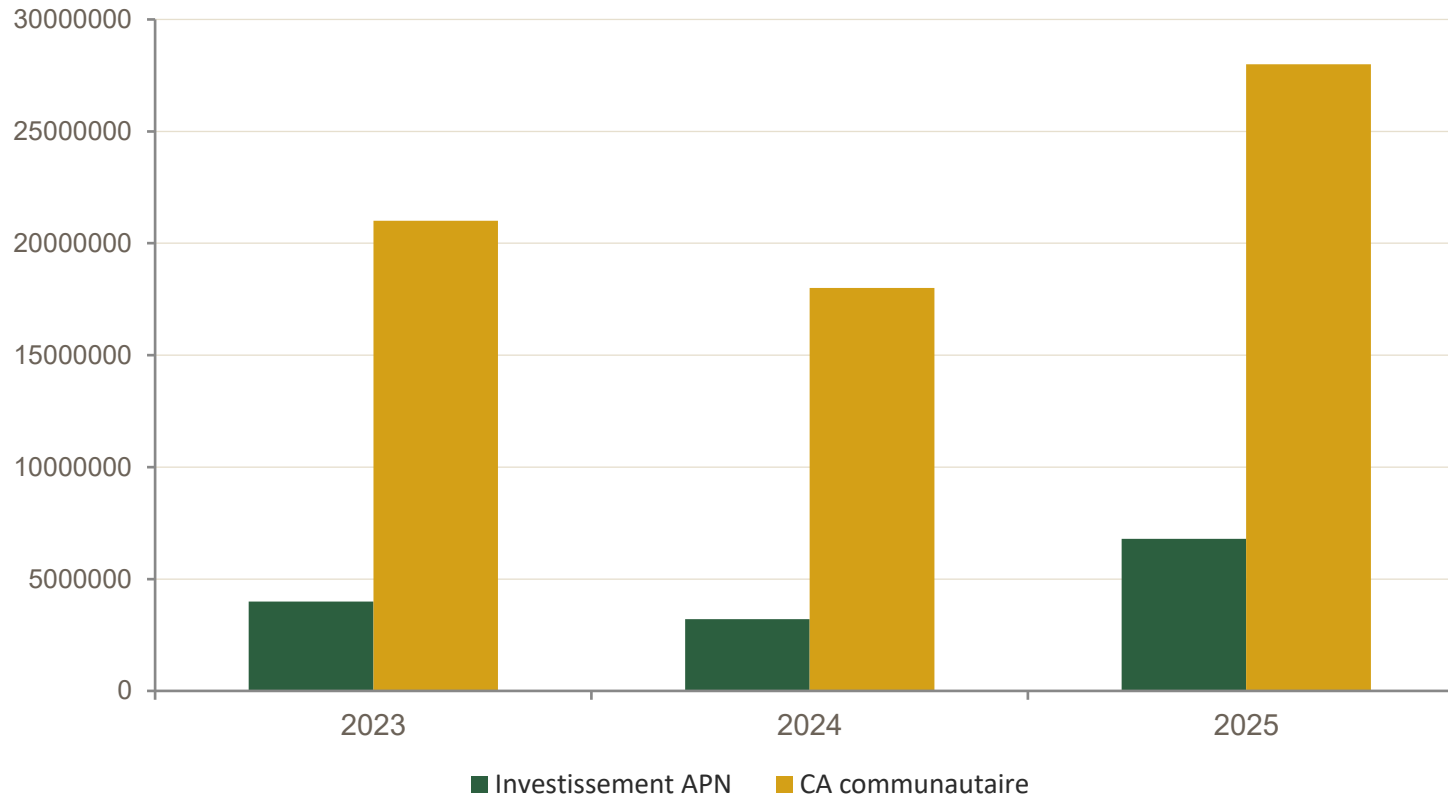
De la ruche au marché premium, une chaîne de valeur complète

Chaque maillon est conçu comme un point de création de valeur, pas un simple intermédiaire. L'objectif : maximiser la part retenue localement tout en accédant à des marchés premium.



Une création de valeur constante

Investissement APN vs CA communautaire - Deux parcs cumulés (FCFA)



ROI 2023

×4,5

ROI 2024

×4,0

ROI 2025

×4,1

TCAC CA

+15 %/an

3 500 L → 3 000 L → 4 500 L · CA cumulé de 67 M FCFA · ROI jamais descendu sous ×4,0

Le creux de 2024 : une correction, pas une crise



2024 - DEUX CHOCS
CONJUGUÉS

Pluviométrie défavorable

Floraison mellifère réduite et appauvrie

Contexte sécuritaire dégradé

Accès limité aux ruchers du W-Bénin et dégradation des ruches par le pasturage illégale

-14 %

sur le volume et le CA



MÊME DANS L'ADVERSITÉ

×4,0

de ROI maintenu

La vulnérabilité n'est pas dans le modèle, elle est dans l'environnement.

2025 - REBOND ÉCLATANT

+56 %

de CA · +50 % de volume

4 500 L

de miel collectés

28 M FCFA

CA communautaire (niveau record)

Des revenus à lire dans leur contexte



1 Un revenu supplémentaire
S'ajoute aux activités agricoles existantes, un apport de +15 à 20 % du revenu annuel dans les économies rurales du Nord Bénin.

2 Une répartition non uniforme
Les coopératives les plus performantes atteignent 200 000 à 300 000 FCFA/apiculteur, témoignant d'un potentiel de progression élevé.

3 Un prix premium
La marque PUR permet un prix supérieur de 30 à 50 % vs marché informel. L'export pourrait doubler ou tripler ces revenus d'ici 2028.

Objectif 2030 : tripler les revenus par apiculteur

La filière comme « inverseur de vulnérabilité »



CONSTAT

Dans les zones périphériques du WAP Bénin, la pauvreté rurale et l'absence de perspectives constituent des facteurs d'enrôlement documentés. Les jeunes ruraux sans emploi formel sont des cibles prioritaires des groupes armés non étatiques actifs dans la région.

CE QUE LA FILIÈRE OFFRE

- Un revenu formalisé et régulier
- Une identité professionnelle reconnue
- L'appartenance à une structure coopérative avec droits et responsabilités
- Un horizon économique crédible (export, valorisation territoriale)

POUR NATURAFRICA

***Un argument aussi puissant que
l'argument économique.***

La filière est un instrument de prévention de la radicalisation et de consolidation de la paix directement articulé au mandat d'interface conservation-stabilisation de NaturAfrica 2.

Trois dimensions de valeur écologique

Les colonies d'abeilles et les apiculteurs deviennent des gardiens actifs des écosystèmes : leur intérêt économique est structurellement aligné sur la préservation de la flore mellifère du WAP.



I

Conservation directe

Les apiculteurs protègent activement les zones boisées et les espèces mellifères : karité, néré, baobab, rôniers. Leur revenu dépend de la santé de l'écosystème. Le PUT est un levier puissant de cette stratégie



II

Pollinisation

Rôle essentiel pour les cultures riveraines (karité, baobab, néré etc). Une étude pilote est recommandée pour quantifier les rendements agricoles supplémentaires. Elle permettra aussi de documenter le potentiel des parcs



III

Carbone

Les zones boisées préservées peuvent intégrer des mécanismes de paiement pour services écosystémiques et de crédits carbone: un pilier de la stratégie d'investissement communautaire.

Performance démontrée, gestion proactive

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

- ✓ **Ancrage territorial**
Écosystèmes à haute valeur mellifère, authenticité non reproductible
- ✓ **Gouvernance tripartite éprouvée**
Coopératives / AVIGREF / APN : économie, communauté, expertise
- ✓ **Marque PUR protégée (OAPI)**
Différenciation et investissement immatériel sécurisés
- ✓ **Résilience démontrée**
ROI > x4,0 maintenu sur 3 années, y compris face aux chocs 2024
- ✓ **Alignement stratégique structurel**
Conservation · Développement · Sécurité simultanés
- ✓ **Scalabilité WAP**
Déploiement régional sur W-Burkina et W-Niger à horizon 2030 (Vision)

RISQUES & MESURES D'ATTÉNUATION

ELEVÉ Variabilité climatique

Diversification géographique des ruchers, calendriers adaptatifs

MOYEN Concurrence du miel frelaté

Différenciation par la marque PUR, traçabilité, certifications

ELEVÉ Insécurité périphérique

Protocoles de sécurité, relocalisation temporaire des ruchers, exploitation des zoc, Zt à travers le PUT

MOYEN Dépendance opérateur unique

Renforcement coopérative, clarification post-délégation de la marque PUR aux coopératives

MOYEN Délais de certification bio

Jalons 2026 rigoureux, partenariats importateurs anticipés, partenariats avec l'Apiex

Vision 2030

Une référence africaine du miel de conservation

Un produit dont chaque pot raconte l'histoire d'une aire protégée préservée, d'une coopérative organisée, d'un jeune rural formé et d'une communauté rémunérée dignement.

4 AXES D'INVESTISSEMENT



Équipement des coopératives



Certification bio & export



Partenariats RSE & importateurs



Projets carbone

Engageons la filière dans sa prochaine phase

Rattachement NaturAfrica 2 · Certification Ecocert- ANM- ABSSA · Déploiement WAP · Horizon export 2027-2028

Merci pour votre attention